

# À LA DÉFENSE DE SHANNON

## La cause de Marie-Paule Spieser.

PAR Marie Clark

**S**hannon est une petite municipalité accolée à la base militaire de Valcartier et à une ancienne usine d'armement appartenant aujourd'hui à SNC Technologies. Son eau potable est contaminée au trichloroéthylène (TCE) depuis 30 ans et un nombre important de ses résidents sont aujourd'hui atteints du cancer.

Le gouvernement fédéral, qui ne reconnaît toujours pas sa responsabilité dans cette affaire, a débloqué 35 millions de dollars pour permettre à la ville de se construire un réseau d'aqueduc. C'est déjà ça, mais qui s'occupe de décontaminer la nappe phréatique ? Et surtout, qui s'occupe des personnes aujourd'hui malades ?

Il ne s'agit pas d'une mince affaire. Des concentrations de 1200 ug/l de TCE, un puissant dégraissant incolore, inodore et sans saveur, utilisé pour le nettoyage des métaux servant à la fabrication de munitions et de missiles, ont été retrouvées dans certains puits du fameux « triangle rouge » de la municipalité, le quartier le plus exposé, alors que la norme acceptable est de 5 ug/l. Il n'existe aucun autre exemple au monde d'exposition humaine à des taux aussi élevés de TCE pendant une aussi longue période de temps.

Devant l'inaction des instances gouvernementales qui n'admettent pas le lien entre les cas de cancer et la présence de TCE dans l'eau potable, Marie-Paule Spieser, une infirmière de Shannon, a décidé de se porter à la tête d'un recours collectif contre le Procureur général du Canada.

« Je le fais d'abord pour mes enfants qui ont grandi dans cette maison et qui ont bu de cette eau pendant des années. Ils ne sont pas malades pour le moment, mais qui sait ce que l'avenir leur réserve ? Je le fais aussi parce que je suis infirmière et que je partage des valeurs liées à ma profession comme l'intégrité, l'honnêteté, la responsabilité et le sens de la justice. L'attitude du gouvernement du Canada et de la Défense nationale est inacceptable ; ils étaient au courant depuis des années de la situation et ils nous ont laissés boire cette eau-là sans nous aviser. Je trouve cela criminel. »

Par ce recours, Marie-Paule Spieser espère obliger les instances impliquées à prendre leurs responsabilités et à assumer les conséquences de ce dégât sur la population. « Pour le moment, l'Agence de la santé publique nous déclare que notre relevé des cancers n'est pas valable. Pour elle, seul le cancer du rein et peut-être celui du foie sont reconnus comme directement liés à une exposition au TCE. Mais ils se basent sur des résultats d'analyse obtenus sur des souris de laboratoire, il y a 20 ans. On n'a jamais fait de tests sur des humains. »

**« S'il le faut, je suis prête à aller jusqu'au bout. Le temps joue en notre faveur dans cette cause, nous accumulons les preuves. »**



© LE SOLEIL

L'infirmière Spieser en compagnie du Dr Claude Juneau, médecin à la retraite.

Marie-Paule Spieser va devoir le démontrer l'automne prochain au moment de sa première audience à la cour. Elle ne s'inquiète pas outre mesure. « Les résultats d'analyse des échantillons de tumeurs que nous avons obtenus d'un laboratoire de Philadelphie prouvent qu'il y a des mutations génétiques sur le chromosome 3 dans toutes les formes de cancers que nous avons répertoriés. » L'infirmière espère que l'Agence de la santé publique et le ministère de l'Environnement viendront s'asseoir avec eux avant le début du procès. « Je crois au travail d'équipe. Si ces fonctionnaires viennent discuter avec nous, je suis sûre que nous allons trouver un terrain d'entente. Ce que je souhaite, c'est qu'on se dise tout le monde ensemble : « Bon, c'est ça la situation. Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? » »

Il n'est pas normal non plus que les personnes malades doivent affronter autant d'obstacles pour obtenir des soins dans ces circonstances. M<sup>me</sup> Spieser cite l'exemple d'Alexandre, un jeune homme de 18 ans récemment décédé d'un cancer du cerveau dont la mère a dû se battre pour payer les médicaments. « Elle est allée jusqu'à réhypothéquer sa maison. Je trouve que cela n'a aucun sens. On devrait leur dérouler le tapis rouge, à ces gens-là. Ils sont déjà suffisamment éprouvés. »

Si l'infirmière obtient réparation au nom des citoyens de Shannon, il restera à trouver un moyen de décontaminer le sous-sol. « Sous mes pieds, il y a de très hautes concentrations de vapeurs de TCE et on n'a trouvé à ce jour aucun moyen efficace de les éliminer. » Décidément, l'affaire n'est pas terminée. ■

Pour plus d'information, voir le site : <http://lshannoninfotce.tripod.com>

# PARENTS SUR LE WEB

**Les papas boudent les forums et crient au secours... en dernier recours.**

PAR Josée Descôteaux

**C**inq nuits d'affilée. Cinq fois la nuit. Après deux mois de bonheur, les nuits de sommeil sans interruption prennent fin, malheur ! Pourquoi ne pas en discuter avec les bienveillantes mamans internautes d'un forum de parents ? Papa s'insurge : l'on restitue sa suce à bébé. Vain recours : papa offre alors son bedon confortable à Poupon avant le dodo. Rien n'y fait. Dépité, le papa épuisé compose le numéro d'Info-Santé... quinze nuits tronquées plus tard.

La scène est fictive mais réaliste. Quand rien ne va plus avec la progéniture, les forums de discussion entre parents sur Internet, très peu pour nous, diront les papas. Il suffit de naviguer un peu sur ces sites pour le constater. Une enseignante à l'école de soins infirmiers de l'Université de Colombie-Britannique, Wendy Hall, a scruté les pages d'une quarantaine d'entre eux au cours d'une période de onze mois.

Le but de sa recherche, publiée dans le *Journal of Advanced Nursing*, était de décortiquer ces réseaux d'entraide familiale modernes. Elle a été frappée par la quasi-absence des conjoints, mais également par le nombre restreint de forums masculins. « Les hommes et les femmes ne vont pas chercher les informations dont ils ont besoin de la même manière, explique



© MATKA\_WARIATKA/DREAMTIME.COM

Francine de Montigny, professeure en sciences infirmières à l'Université du Québec en Outaouais et chercheuse boursière du Fonds de la recherche en santé du Québec. Les femmes aiment discuter et les forums sont plus soutenant pour elles alors que les hommes vont plutôt consulter des sites d'information, ou faire appel à leur mère ou à leur belle-mère. Et ils téléphonent plus souvent à Info-Santé», poursuit-elle.

Est-ce faute d'intérêt pour ces questions si les hommes boudent les discussions « couches – lait – dodo » sur la Toile ? Faudrait-il s'en inquiéter ? « Absolument pas, croit Francine de Montigny. Le rapport des hommes à l'aide est différent. Quand ils la sollicitent, ils veulent avoir l'information TOUT DE SUITE, parce qu'ils ont tout essayé. C'est pourquoi ils sont plus exigeants », explique-t-elle. Les mamans ressentent pour leur part le besoin d'écrire ou de dire leurs appréhensions dès que les titillent les premières interrogations.

Elles prodiguent et reçoivent ainsi en ligne un appui moral, révèle l'étude de Wendy Hall, et elles partagent connaissances et informations en plus de se conforter dans leurs compétences maternelles. Elles échangent équipement ou objets divers pour enfants tout autant qu'elles se guident mutuellement dans le casse-tête des services de santé.

La chercheuse note par ailleurs qu'un grand nombre d'hommes perçoivent ces forums comme des « lieux de rencontre virtuels réservés aux femmes » et elle déplore le fait que cette impression peut provoquer l'émergence chez les papas d'un sentiment d'exclusion des tâches parentales.

La « mise à l'écart » des hommes dont il faut se préoccuper n'est pas sur le Web, soutient M<sup>me</sup> de Montigny, mais bien dans la réalité. « Les hommes ont encore de la difficulté à se faire reconnaître comme membres à part entière de la famille. Les intervenants ne réalisent pas qu'ils ont besoin d'aide et ne vont pas au-devant d'eux. On s'adresse à eux par exemple en disant "Voici de quelle façon vous pouvez aider votre conjointe", plutôt que de leur demander comment ils se sentent à titre de père. »

Faudra-t-il bientôt un « club de papas » en ligne pour qu'ils obtiennent leur juste part de l'attention des intervenants familiaux et de la santé ? ■

## RÉFÉRENCE :

Hall, W. et V. Irvine. « E-communication among mothers of infants and toddlers in a community-based cohort: a content analysis », *Journal of Advanced Nursing*, vol. 65, n° 1, janv. 2009, p. 175-183.

## 6<sup>e</sup> COLLOQUE SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ

**L**e Colloque sur l'interdisciplinarité s'est tenu au Château Frontenac à Québec, les 3 et 4 avril dernier. Organisé par une vingtaine d'ordres professionnels du secteur de la santé, ce sixième colloque proposait un thème d'une grande actualité, soit « De l'interdisciplinarité à la collaboration public-privé ».

Plusieurs des questions soulevées ont permis de constater que la collaboration public-privé comporte différents enjeux d'une profession à l'autre. Gyslaine Desrosiers, présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, a participé à un panel sur la question : « Les ordres professionnels doivent-ils intervenir pour encadrer la collaboration public-privé et si oui, comment ? » ■



Animé par Stéphan Bureau, le panel réunissait Gyslaine Desrosiers, présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Diane Legault, présidente de l'Ordre des dentistes du Québec, et Rose-Marie Charest, présidente de l'Ordre des psychologues du Québec.

© GILLES FRÉCHETTE

# LE SIDIIEF À KINSHASA

**Un projet conçu par le SIDIIEF visant le Renforcement des compétences des infirmières accoucheuses de la Clinique N’Galiema en RDC.**



compétences des infirmières accoucheuses de la Clinique N’Galiema de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC). Ce projet s’inscrit dans les cibles d’action des Objectifs du millénaire pour le développement (ONU, 2000), notamment en ce qui a trait à l’amélioration de la santé maternelle et infantile. La RDC est parmi les cinq pays au monde ayant les plus hauts taux de mortalité maternelle et infantile.

D’une durée de 27 mois, le projet qui s’amorce ce printemps amènera des infirmières cliniciennes en obstétrique du CHUM, du Centre universitaire de santé McGill et du Centre hospitalier de St. Mary, tous membres institutionnels du SIDIIEF, ainsi que des représentants de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, membre associatif du SIDIIEF, à partager leur expertise avec leurs consœurs congolaises de la Clinique N’Galiema. M<sup>me</sup> Marie Hatem, professeure agrégée au département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine de l’Université de Montréal, en sera la conseillère scientifique.

Hélène Salette, secrétaire générale du SIDIIEF, considère que cette première coopération en Afrique s’annonce prometteuse. « Il s’agit d’infirmières sur le terrain qui vont travailler directement avec d’autres infirmières sur le terrain. Et une fois formées, celles-ci pourront à leur tour devenir des formatrices. »

La proposition présentant le projet a été déposée pour financement à l’ACDI, plus précisément dans le cadre du Fonds du secteur volontaire. La proposition identifiait deux organisations congolaises avec lesquelles le SIDIIEF et l’USI/CHUM travailleront en partenariat, soit la Clinique N’Galiema et la Ligue des infirmières et infirmiers de l’espace francophone en République démocratique du Congo, respectivement membre institutionnel et membre associatif du SIDIIEF. Malgré un contexte de pauvreté et de conflits, la Clinique N’Galiema a été retenue comme lieu de l’intervention car elle a su maintenir un niveau de soins et de fonctionnement adéquat. ■ L.S.



© RADIO OKAPI

La clinique N’Galiema, à Kinshasa.

Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l’espace francophone (SIDIIEF) et l’Unité de santé internationale du Centre hospitalier de l’Université de Montréal (USI/CHUM) ont obtenu de l’Agence canadienne de développement international (ACDI) le financement nécessaire à la réalisation d’un premier projet visant le *Renforcement des*

## LE COMITÉ JEUNESSE AU MAROC

**Grâce à un partenariat avec Banque Nationale Groupe financier, les membres du Comité jeunesse seront au congrès du SIDIIEF au Maroc.**

PAR Chantal Charron

Le soutien financier de Banque Nationale Groupe financier permettra à neuf présidentes régionales du Comité jeunesse de l’Ordre de vivre une expérience inoubliable dans le cadre du IV<sup>e</sup> Congrès mondial des infirmières et infirmiers de l’espace francophone (SIDIIEF) qui se tiendra au Maroc du 7 au 11 juin sur le thème « Le savoir infirmier, promoteur du développement humain ». À l’occasion de ce grand rassemblement, les membres du Comité jeunesse seront accompagnés de leur présidente Julie Poirier. ■



© MARTIN ROY

De gauche à droite : Nancy Guillemette, présidente de la région de la Montérégie, Karine Nadeau, présidente de la région de la Côte-Nord, Véronique Poulin, présidente de la région de l’Estrie, Julie St-Onge, présidente de la région de la Mauricie/Centre-du-Québec, Mehdi Perrault, directeur, Unité de développement des Alliances et Affinités – Banque Nationale Groupe financier, Véronique Ménard, présidente de la région de Laurentides/Lanaudière, Marilyn Perron, présidente de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec, Martine Potvin, présidente de la région de l’Outaouais, Janie Lampron, présidente de la région de Québec, et Julie Gagnon, présidente de la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

# MISSION UV

## PRÉVENTION SOLAIRE EN MILIEU SCOLAIRE.

PAR Francine Fiore



La peau des enfants étant extrêmement sensible aux rayons du soleil, il faut s'en préoccuper dès leur jeune âge. Dans le cadre de sa *Mission UV*, Ombrelle, une marque bien connue de produits de protection solaire, a créé il y a dix ans le Programme éducatif sur la protection solaire.

Ce programme comporte quatre grands thèmes : le soleil, la peau, les écrans solaires et les moyens de protection. Destiné aux élèves de la deuxième à la cinquième année, soit des enfants âgés de sept à douze ans, il est dispensé par les infirmières en milieu scolaire. Son objectif est de faire comprendre aux jeunes les effets positifs et négatifs du soleil et surtout, de leur apprendre à s'en protéger.

### S'AMUSER

Fondé sur des activités interactives comme le jeu et les discussions entre les élèves et l'infirmière, le programme permet aux jeunes d'apprendre tout en s'amusant à partir de matériel coloré aux allures de bandes dessinées. Ombrelle remet aux infirmières une trousse comprenant le *Guide de l'infirmière*, des affiches et un CD sur lequel se trouvent des documents imprimables. Un *Guide des enfants* ainsi qu'une brochure intitulée *Sois plus brillant que le*

*soleil* sont remis aux élèves pour qu'ils les apportent à la maison et en informent leurs parents.

Le programme est conçu comme un jeu. Ainsi, les élèves deviennent des apprentis agents secrets qui partent en mission anti-UVB, les rayons ultraviolets du soleil devenant de dangereux ennemis à déjouer.

Au cours de la séance, l'infirmière demande aux élèves ce qu'ils savent du soleil, de ses bienfaits et de ses méfaits. Puis, elle enchaîne avec des explications concernant la force du soleil et comment s'en protéger en portant par exemple un chapeau, des lunettes, des vêtements amples ou en recherchant l'ombre des arbres.

L'infirmière explique aussi en quoi consistent les écrans solaires, leurs différents degrés d'efficacité et comment trouver celui qui convient à chacun. Ainsi, il est question du facteur de protection solaire contre les UVB, communément appelé « FPS », indiqué par un numéro sur l'étiquette, qui précise le degré d'efficacité du produit contre les UVB. Par ailleurs, à l'aide d'une carte géographique, l'infirmière explique les différents types de peaux selon les régions du monde.

Elle démontre comment et pourquoi les réactions au soleil diffèrent selon la couleur de la peau et l'exposition au soleil.

Ombrelle suggère de présenter le programme aux élèves à l'occasion de la Semaine nationale de prudence au soleil qui aura lieu du 8 au 14 juin. « C'est la période idéale, car deux semaines plus tard les enfants sont en vacances et ils peuvent appliquer les méthodes de prévention qu'ils ont apprises à l'école », conseille Lynn Frigon, directrice de marque Ombrelle.

### ENNEMI À VAINCRE

Il existe trois catégories de cancers de la peau : le mélanome qui est responsable de la grande majorité des décès, le carcinome basocellulaire qui est non métastatique mais fréquent et finalement, le carcinome spinocellulaire qui peut entraîner des métastases et devenir mortel.

Bien que les enfants ne développent pas de cancer de la peau, il faut les protéger. « Les dommages subis durant l'enfance les prédisposent à développer un cancer de la peau à l'âge adulte, dit le D<sup>r</sup> Guy Sylvestre, dermatologue et directeur associé de la Clinique de dermatologie esthétique de Montréal. Un enfant

ne devrait pas être exposé au soleil avant l'âge de six mois. Ensuite, on suggère de lui appliquer des écrans solaires physiques pour peau sensible plutôt que des écrans chimiques qui peuvent pénétrer sa peau. »

En dépit des campagnes de prévention, le nombre de cancers de la peau augmente. « En 2006, 880 Canadiens sont morts de mélanome, rappelle le D<sup>r</sup> Sylvestre. En 1977 au Canada, on comptait 5,5 cas de mélanome par

100 000 habitants, aujourd'hui nous en sommes à 13,7. » ■

Pour obtenir la trousse du Programme éducatif sur la protection solaire : [www.missionuv.com](http://www.missionuv.com)

